

REUNION DU CONSEIL D'EXPLOITATION
DE LA REGIE ELECTRIQUE
12 AVRIL 2018 A 17 h 00

Présents : M. Alain Luboz, Président

MM. Daniel Personnaz, Valentin Vincendet, Loïc PERSONNAZ

Absents : Mme Françoise RENO

M. Victor Personnaz (pouvoir à M. Alain Luboz)

M. Lucien Vincendet (pouvoir à M. Daniel PERSONNAZ)

Absent : Mme Françoise RENO.

Secrétaire de séance : M. Valentin VINCENDET.

Ordre du Jour :

- Compte Administratif 2017
- Budget Primitif 2018
- Questions diverses
-

De nouveaux documents sont donnés en remplacement de ceux fournis avec la convocation.

Modification notamment sur le chapitre 6061 (Fournitures non stockable). Les différences enregistrées sont liées au manque de facturation du mois de décembre 2017 (non communiquée par Edf).

Le solde du cabinet d'études H3C a été réglé en 2018.

Les différences liées aux charges de personnel sont justifiées par les nouvelles fonctions du responsable des travaux.

1) Compte Administratif 2017.

Section Investissement : il est demandé des précisions sur les réalisations exécutées en 2017.

Le bilan global du Total Réalisé 2017 est de :

Exploitation : 757 694,01 € en dépenses et 839 099,3 € en recette ce qui nous donne un solde d'exécution de 81 405,12 €.

Investissement : 24 597 € en dépenses et 150 185,77 € en recette. L'excédent est de 125 588,77 €

Vote : Pour 03 abstentions : 03 (M. Daniel PERSONNAZ, Valentin VINCENDET, Lucien VINCENDET).

2) Budget Primitif 2018.

Le budget Primitif de la Régie Electrique s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'Exploitation : 1 003 517 €

Section d'Investissement : 188 128 €

Travaux prévus en 2018 :

- Remplacement du transformateur des Chaudannes
- Remplacement du transformateur de L'Ilette.
- Alimentation électrique de l'aire de jeux.

Vote : Pour 03 abstentions : 03 (M. Daniel PERSONNAZ, Valentin VINCENDET, Lucien VINCENDET).

3) Questions diverses.

a) Il est demandé que les comptes rendus du Conseil de Régie soient portés à la connaissance de la population dans la partie Régie Electrique du site internet de la Commune.

b) Délibération :

Reprise de la délibération du 11 septembre 2014 allouant une subvention de 4 000 € pour la pose de panneaux solaires dans les hameaux des Vincendières et d'Avérole qui passe à compter de ce jour à 3 000 €.

Le Président,
Alain LUBOZ

